Listen to this article

Je prends plaisir à la miséricorde et non aux sacrifices.

— Matth. 12 : 1—14. —

L’observance du sabbat juif est l’objet de cette leçon.

Les gens réfléchis, quels qu’ils soient, religieux ou non, admettent le côté sage, profitable, la nécessité même d’un jour de sabbat, d’un repos hebdomadaire. Où ils ne sont pas d’accord, c’est au sujet du jour propre et de la manière de l’observer. Quand, par Moïse agissant comme médiateur, l’Eternel adopta Israël comme son peuple particulier — après promesse d’obéissance à la loi lors de l’alliance avec cette nation —il lui fixa un jour hebdomadaire spécial, le septième, qui serait celui du repos, son sabbat. Cette loi était limitée à la Palestine. Si Dieu l’avait voulu étendre au delà de ce pays, sur toute la terre, il y aurait eu lieu de spécifier dans la loi même quel jour devait être considéré comme jour de sabbat dans les parties éloignées de la terre où la différence avec l’Orient et de près de 24 heures.

Mais nous, chrétiens, qui de nature ne sommes pas juifs ni par conséquent sous l’alliance de la loi, nous ne sommes donc pas liés par l’obligation de fêter le samedi comme jour de repos. En effet, ni Jésus, ni les saints apôtres ne placèrent, l’église évangélique sous l’alliance de la loi. Ils font clairement la distinction de l’église juive, maison des serviteurs, avec l’église chrétienne, maison des fils (Hébr. ch. 3) —à laquelle nous appartenons si nous demeurons fermes dans la liberté de Christ. — Gal. 5: 1.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Cela n'implique pas la liberté de faire le mal. Mais puisque le chrétien n'est pas tenu d'habiter la Palestine ou les pays circonvoisins il a cette liberté d'observer plutôt l'esprit que la lettre de la loi. Ceci est vrai du 4ème aussi bien que de tous les 10 commandements. Le Père céleste ne commande pas à ses enfants engendrés de son Esprit de ne pas tuer, voler, commettre adultère, etc. Ces commandements ne s'adressent plus à eux. Nouvelles créatures en Christ, ils aiment Dieu, et l'adorant lui seul, comment pourraient-ils songer à adorer des images, à profaner son saint nom, à nuire à leur prochain ou à un frère? Bien au contraire, leur amour pour Dieu les fait honorer son nom, servir sa cause; et leur amour pour le prochain comme pour eux-mêmes les pousse à lui rendre service: *« à pratiquer le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi"* (Gal. 6: 10). C'est cet amour, nous dit Paul, qui est l'accomplissement de la loi — de l'esprit de la loi en ce qui nous concerne — car *« vous êtes, non sous* [l'alliance de] *la loi, mais sous* [l'alliance de] *la grâce."* — Rom. 6:14.

Les juifs avaient un système de jours et d'années sabbatiques — le 7ème et le [7 X 7 + 1= 50] 50ème jour, ou le jour de la pentecôte. Puis un système de sabbats d'années — la 7ème et la [7 X 7 + 1 = 50] 50ème année, ou l'année de jubilé; « l'ombre des choses à venir », nous dit l'apôtre (Col. 2: 16, 17), des réalités dont nous jouissons pendant l'ère chrétienne. Aussi le 7ème jour nous représente-t-il un repos d'une nature plus élevée que celui de la loi — un repos dans la foi, au lieu d'un repos au sens physique: *«Nous qui croyons, nous entrons dans le repos"* [de la foi] basé sur notre acception de Jésus comme notre satisfaction devant Dieu. Nous atteignons à la plénitude de ce repos quand nous recevons l'engendrement de l'Esprit, typifié par l'envoi de l'Esprit saint au jour de la Pentecôte. L'année sabbatique de jubilé d'Israël trouve de même son antitype dans le grand repos de l'âge du Millénium. — Actes 3:20, 21.

Jésus, le grand docteur, en tant que Juif était autant que tout autre juif sous les exigences de chaque trait de l'alliance de la loi. Il n'en viola pas la plus petite partie, cela, nous pouvons le croire. Il fut obligé d'en observer la lettre dans un sens et à un degré qu'il ne nous commanda point, à nous ses disciples. Nous devons observer l'esprit de la loi. Par conséquent si nous vivions en Palestine, nous ne serions pas obligés d'observer le samedi pas plus qu'un

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

32 Octobre 1910

autre jour. Mais nous prendrions plaisir à suivre l'esprit de la loi judaïque. C'est selon ce principe de liberté que l'église primitive commença par s'assembler le 1er jour de la semaine, pour rappeler que ce jour son Rédempteur était ressuscité d'entre les morts. C'est ce jour que Jésus apparut à quelques-uns réunis dans la chambre haute, à deux des disciples allant à Emmaüs, ainsi qu'à Marie et à d'autres disciples. Ces diverses manifestations du Seigneur ressuscité ce premier jour de la semaine firent considérer le dimanche comme un jour saint et spécial par les premiers chrétiens. Une semaine après sa première manifestation, Jésus apparut de nouveau le 1er jour de la semaine et, pour autant que nous puissions le savoir, toutes ses apparitions à ses disciples eurent lieu le 1er jour de la semaine. Rien d'étonnant, donc, que ce jour leur devint connu comme le jour du Seigneur; qu'il leur fit époque comme de celui duquel on attendait les plus grandes bénédictions de Dieu et qui leur faisait goûter comme un repos dans la foi en leur Sauveur. Il va de soi que ceux qui vécurent dans des milieux juifs continuèrent d'observer aussi le septième jour, tellement qu'on y était habitué. Mais le 1er jour devint le jour général pour les disciples du Seigneur de s'assembler entre eux et de participer à un repas commun qu'ils appelèrent rompre le pain (non pas la Cène), en commémoration du fait qu'en ce jour de sa résurrection Jésus se manifesta à ses disciples en rompant le pain — Actes 20: 7; 1 Cor. 16:2.

La loi rendue vaine par la tradition.

Mais il ne nous faut pas comprendre le Seigneur comme s'il avait réprouvé les juifs parce qu'ils observaient le 7ème jour (c'était leur devoir); il les réprouva parce qu'ils tombaient dans l'extrême. Les pharisiens exagéraient particulièrement certaines parties de la loi. S'ils admettaient d'une part que l'on pouvait manger du blé le jour du sabbat ils appelaient moissonner le fait d'arracher des épis et vanner, battre, celui de frotter les épis dans les deux mains et d'en souffler la balle. De même éloigner une petite bête d'une personne c'était autant que chasser et ainsi la loi divine très raisonnable paraissait absurde à beaucoup. C'est ces absurdités que Jésus combattait. Il montra qu'on avait le droit tous les jours de satisfaire sa faim et cita un cas où David n'en reçut aucun blâme. Il cita aussi le fait que les prêtres

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

accomplissaient des travaux un jour du sabbat sans pour cela se rendre coupables. Il expliqua que Dieu désirait voir plutôt se développer parmi les hommes la miséricorde mutuelle que de sacrifier leur aisance matérielle.

Puis, comme pour démontrer le bien-fondé de son assertion, il guérit un homme qui avait la main sèche, prouvant par là qu'il était dans les bonnes grâces de Dieu qui par ce fait sanctionnait ses enseignements. Il montra encore à ses critiques leur inconséquence, leur disant que si une brebis tombait dans une fosse le jour du sabbat ils l'en sortiraient, combien illogique était donc leur attitude de s'opposer à la guérison des infirmités humaines le jour du sabbat. Mais on ne peut faire entendre raison au cœur mauvais. — Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Le fait même d'avoir su démontrer ses doctrines supérieures aux leurs excita l'envie, la malice, la haine et l'esprit de meurtre des pharisiens. Ils prouvèrent par conséquent qu'ils étaient dénués entièrement des qualités de miséricorde et de charité que Dieu recherche spécialement dans ses enfants et sans lesquelles personne n'a droit à ce titre. Le sacrifice est bien, mais la miséricorde indique plus particulièrement la bonne disposition du cœur. Voilà une leçon à apprendre pour tout chrétien.

Jésus accomplit aussi tant de ses miracles le jour du sabbat afin qu'ils servent de types — pour servir d'images prophétiques — au fait si important que le jour antitypique, le grand jour du sabbat, sera le septième millénaire, le Millénium, où Jésus, le Soleil de Justice, se lèvera rayonnant de puissance et de splendeur pour la guérison de quiconque voudra être guéri. — Mal. 4 : 2.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible